

Diplôme d'Université Conservateur et bibliothécaire : préparation aux concours



Durée
1 an



Composante
MEDIAT Rhône-
Alpes



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

**Formation dispensée en un an, uniquement sur le site de
Médiat Rhône-Alpes Lyon - 300 heures d'enseignement et
d'évaluation + 140 heures de stage (total : 440 heures)**

Objectifs du diplôme :

- Acquérir les connaissances et les compétences indispensables à la réussite des concours de catégorie A des bibliothèques
- Développer une culture professionnelle, affiner son projet professionnel et faciliter son insertion professionnelle

**Ce diplôme d'université permet
de préparer, en un an et de façon
approfondie, les concours externes
suivants :**

- Conservateur des bibliothèques de la fonction publique de l'État
- Conservateur des bibliothèques de la fonction publique territoriale
- Bibliothécaire de la fonction publique de l'État
- Bibliothécaire de la fonction publique territoriale

**Ainsi, la formation prépare au tronc
commun de ces quatre concours :**

- Épreuve de composition de culture générale ou professionnelle
- Épreuve de note de synthèse
- Épreuves orales : entretien de motivation professionnelle et/ou entretien de culture générale

Compétences

- Savoir synthétiser et hiérarchiser l'information du dossier de l'épreuve de note de synthèse
- Savoir analyser un sujet de dissertation de culture générale pour proposer une argumentation structurée et illustrée
- Maîtriser les grands thèmes de culture générale inscrits aux programmes des concours
- Comprendre l'environnement professionnel des bibliothèques : publics, tutelles, partenaires, réseaux, cadre réglementaire
- Comprendre les enjeux stratégiques et les missions des bibliothèques de lecture publique et de l'enseignement supérieur
- Comprendre les missions, activités et compétences des personnels des bibliothèques

- Savoir se positionner comme cadre au sein d'une équipe et comprendre les enjeux du métier de cadre en bibliothèque

Organisation

Contrôle des connaissances

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et, pour chaque UE, une moyenne minimum de 08/20.

Admission

Conditions d'admission

Le diplôme est ouvert aux candidat-es issu-es de tous les cursus universitaires, avec un **niveau minimum de licence** et remplissant les **conditions d'accès aux concours de catégorie A de la fonction publique**.

Le DU peut être suivi en formation initiale ou continue. Vous relevez de la formation continue :

- Si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- Si vous suiviez une formation sous le régime formation continue pendant l'une des deux années précédentes
- Si vous êtes salarié-e, demandeur-se d'emploi, travailleur-se indépendant-e

Candidature

Les candidats sont invités à candidater en ligne sur le site de Médiat Rhône-Alpes **au plus tard le 3 juillet 2026 pour la 2e session de sélection**. Un jury examine ensuite les dossiers de candidature et effectue une sélection.

[🔗 Voir la page d'inscription du DU](#)

Public cible

Toute personne (étudiants ou professionnels) souhaitant préparer les concours externes des bibliothèques (catégorie A) et réunissant les conditions d'accès à ces concours.

Droits de scolarité

Tarif (DU 1 an) : 1200 €*

* Si formation initiale : ajouter env. 105 € de CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus).

Et après

Insertion professionnelle statistiques

Taux d'obtention : en 2024, sur 11 personnes ayant suivi le DU, 9 personnes ont obtenu le diplôme (soit 82 % de réussite).

Métiers visés

- Postes d'encadrement dans les bibliothèques des universités (BU), à la Bibliothèque nationale de France, à la Bibliothèque publique d'information, dans les bibliothèques des grands musées (Muséum d'histoire naturelle, bibliothèque de la réunion des musées nationaux,...) et des grandes écoles (ENS, École des mines, Centrale, école nationale des chartes...), des grands établissements (CNAM, Institut de France, ...), dans les bibliothèques des ministères et en administration centrale, dans les bibliothèques des instituts français à l'étranger...

- Postes de directeurs, chefs de départements ou de service de bibliothèques municipales, intercommunales et départementales, bibliothèques de la ville de Paris, médiathèques...
- Les lauréats des concours de conservateurs et de bibliothécaires d'État ont le statut de fonctionnaires stagiaires. Ils sont formés à l'ENSSIB ou à l'INET, grandes écoles d'application.

Enquête d'insertion* 6 mois après la formation :

- 100 % travaillent ou suivent une formation
- 44 % ont un travail en bibliothèque
- 33 % sont en formation (ceux-ci sont tous en formation réglementaire suite à la réussite d'un concours A)
- 0 % ont un travail en lien avec le DU, mais pas en bibliothèque
- 22 % ont un travail sans rapport avec le DU

* Enquête auprès des diplômé-es de 2024 (taux de réponse : 100 %).

Réussite aux concours des bibliothèques de catégorie A (promotion 2024) :

- 5 admissibles et 3 lauréat-es sur 9 candidat-es (dont une personne admise à deux concours différents)
- Soit **33 % de réussite**

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Marie-Pierre Curis

✉ marie-pierre.curis@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Médiat Rhône-Alpes

✉ mediat@univ-lyon1.fr

Lieu(x) ville

📍 Lyon

En savoir plus

En savoir plus et s'inscrire au DU

🔗 <https://mediat.univ-grenoble-alpes.fr/se-former/du-conservateur-et-bibliothecaire/>

Programme

Nature CM TD TP Crédits
